

Postes bénévoles offerts comité d'éthique et processus disciplinaire

2. Responsable de la liste des psychologues en expertise psycho-légale

Le comité Éthique et processus disciplinaire a pour mandat, entre autres, de :

1. Se documenter sur les activités du Bureau du Syndic et sur les expériences vécues par les psychologues concernant le processus disciplinaire;
2. informer les psychologues sur les aspects légaux de leur pratique, dans le but de prévenir des poursuites;
3. Offrir un soutien à nos membres qui font face à une enquête par le syndic;
4. Surveiller la relation entre le Comité d'inspection professionnelle et le syndic, pour éviter chevauchements et ambiguïté et apporter un soutien aux psychologues;
5. Proposer au C.A. de l'APQ des actions appropriées pour la défense des droits des psychologues face au processus disciplinaire.

Dans le cadre de ces activités, nous comptons plusieurs **postes bénévoles à combler** par des psychologues. Ceux qui seront choisis y travailleront sous la coordination des membres du comité d'éthique disciplinaire :

- 1. analyste de jugements rendus;*
- 2. responsable de la liste des psychologues en expertise psycho-légale ;*
- 3. personne-support pour les psychologues poursuivis par le syndic.*

Si l'un de ces postes vous intéresse, contactez-nous en nous écrivant :

- *ce qui vous motive à vous impliquer dans ce poste ;*
- *un court résumé de votre parcours professionnel (C.V. court)*

Lucia Fernandez, luciafernandez@videotron.ca
Lucie Proulx, pepsychologie@hotmail.com

Profil du poste au verso



Profil du poste

2. Responsable de la liste des psychologues en expertise psycho-légale

Tâches :

- Rechercher le nom de tous les psychologues exerçant en expertise psycho-légale au Québec (à partir de la liste de membres de l'OPQ et de l'APQ) ;
- Contacter ces psychologues par Internet, de préférence, ou par téléphone (frais remboursés, au besoin), afin de se renseigner sur certaines variables de leur pratique, qui pourraient éventuellement aider d'autres psychologues ;
- Proposer à ces psychologues de former un regroupement en expertise psycho-légale ;
- Maintenir cette liste à jour.
- **Heures consacrées** : 2 heures/semaine
- **Durée du mandat** : 6 mois, renouvelable
- **Début du mandat** : dès que possible

Qualités requises :

- Psychologue spécialisé(e) en expertise psycho-légale;
- Plaisir à entrer en contact avec de nombreux interlocuteurs ;
- Aisance dans les contacts et habiletés « diplomatiques » ;
- Sensibilité aux questions d'éthique disciplinaire.

Gains en vue :

- Meilleure connaissance de la pratique de l'expertise psycho-légale ;
- Sentiment d'utilité, en constituant une base de contacts pour de nombreuses actions ultérieures ;
- Établir les besoins et servir de lien entre les psychologues qui sont le plus souvent sous enquête par les syndicats de l'OPQ ;
- Possibilité de réseautage ;
- Sentiment d'appartenance à une équipe ;
- Satisfaction de participer à la formation d'un regroupement des psychologues en expertise psycho-légale;